

Les idées chocs du Medef pour l'emploi des seniors

<http://www.lefigaro.fr/eco-monde/20050519.FIG0260.html>

François-Xavier Bourmaud [19 mai 2005]

Gérard Larcher s'est peut-être montré trop optimiste sur l'emploi des seniors. La semaine dernière, le ministre délégué aux Relations du travail avait estimé devant les députés que la négociation engagée sur le sujet entre le patronat et les syndicats «*devrait aboutir avant l'été*». A en juger par les réactions des différentes organisations de salariés aux propositions que leur a fait parvenir hier le Medef, et dont ils discutent aujourd'hui au siège de l'organisation patronale, les négociations pourraient se prolonger bien au-delà.

*«Ce texte n'est absolument pas une base de négociations. Il ne contient quasiment aucune de nos propositions et comporte beaucoup trop de mesures provocatrices»*, estime Michel Coquillon, le négociateur de la CFTC. Divisé en cinq parties, le document vise à améliorer l'emploi des salariés de plus de 55 ans. L'enjeu est d'importance pour la France. Bientôt confrontées au vieillissement de la population active, ses entreprises vont devoir très vite se demander comment maintenir en activité les seniors, alors que le système des préretraites est fortement ancré dans les mentalités. La France affiche d'ailleurs l'un des taux d'emploi des plus de 55 ans les plus faibles des pays de l'OCDE (34,2% en 2002).

Partant, le Medef a formulé un ensemble de propositions musclées, qualifiées de «brûlot» par les syndicats.

Première d'entre elles : permettre aux branches professionnelles de mettre en place des «contrats de mission», sorte de contrats de travail à mi-chemin entre le CDD et le CDI, pour les seniors. L'idée n'est pas nouvelle et avait déjà provoqué une levée de boucliers lorsque François Fillon, alors ministre du Travail, l'avait étudiée en janvier 2004.

Deuxième proposition choc: réduire le montant des primes d'ancienneté «pour limiter l'augmentation automatique du coût du travail des seniors qui peut conduire (...) à précipiter leur sortie de l'entreprise», selon l'article 11 du texte du Medef. Une idée que ne manqueront pas de goûter les syndicats... alors que les revendications salariales et le pouvoir d'achat

demeurent au cœur des revendications qui s'expriment depuis le début de l'année.

Autre idée du Medef: sortir les plus de 55 ans du décompte des effectifs «pour faciliter l'embauche ou le maintien en activité des seniors». Un syndicaliste explique: «En formulant cette proposition, le Medef veut vraisemblablement accréditer l'idée que les instances de représentation du personnel sont des freins à l'emploi.» En tout état de cause, les syndicats y opposeront une fin de non-recevoir.

Le Medef propose également d'aller plus loin qu'aujourd'hui dans le cumul d'une pension de retraite et d'un revenu du travail. «Les salariés pourraient ainsi atteindre un niveau de ressources significativement supérieur au montant de leur retraite les incitant à poursuivre une activité», précise le texte. «Nous n'allons pas à cette réunion de négociation pour développer le cumul emploi/retraite mais pour voir comment améliorer les conditions d'emploi des seniors et favoriser le retour à l'emploi de ceux qui sont au chômage», prévient Alain Lecanu, négociateur de la CFE-CGC, le syndicat des cadres.

Parmi les autres propositions, on trouve également le rétablissement de l'obligation de recherche d'emploi pour les seniors et la suppression de la contribution Delalande, cette taxe que doivent verser les entreprises aux Assedic et à l'État lorsqu'elles se séparent d'un salarié de plus de 50 ans.

«En l'état actuel du texte, il va falloir plusieurs réunions avant que l'on aboutisse à quelque chose d'acceptable», estime Jean-Christophe Le Duigou, le négociateur de la CGT. Un euphémisme! Comme le souligne un de ses confrères: «Ces provocations du Medef ne sont pas étonnantes. Il commence toujours par demander beaucoup pour faire respirer la négociation. Mais s'il reste ferme sur ce texte, je suis pessimiste sur l'issue de la négociation.»